

# Conseil communal de Lausanne

---

## Rapport de la Commission n° 98

### Préavis n° 2024/02, Réponse à quatre postulats concernant les droits politiques

---

Rapportrice :	Mme Anouck <b>SAUGY</b> (PLR)
Membres présents :	Mme Pauline <b>BLANC</b> (PLR) M. Nicolas <b>HURNI</b> (PLR) M. Louis <b>DANA</b> (PS) M. Mountazar <b>JAFFAR</b> (PS) Mme Sarah <b>DE DEA</b> (PS) M. Musa <b>KAMENICA</b> (PS) Mme Sima <b>DAKKUS</b> (Les Verts) Mme Romaine <b>BENVENUTI</b> (Les Verts) M. Ilias <b>PANCHARD</b> (Les Verts) Mme Magali <b>CRAUSAZ MOTTIER</b> (E-à-G) M. Jean-Marc <b>BEGUIN</b> (Vert'libéraux) Mme Josée-Christine <b>LAVANCHY</b> (UDC)
Membres excusés :	-
Représentants de la Municipalité et de l'Administration :	M. Grégoire <b>JUNOD</b> , Syndic, Culture et Développement urbain Mme Patricia <b>DARBELLAY</b> , Secrétaire Municipale Adjointe
Notes de séance :	Mme Natalia <b>MONTOWTT</b>

---

Mercredi 29 mai 2024 – 18h30

Salle des commissions, Place de Palud 2, 1002 Lausanne

---

La commission susmentionnée débute par une brève présentation du préavis par Monsieur le Syndic. Les quatre objets du rapport-préavis sont ensuite traités de manière individuelle.

- I. Réponse au postulat de M. José Martinho et consorts : « Smartvote à chaque élection communale » :

Monsieur le Syndic informe la commission que l'outil « Smartvote » sera mis en place dès 2026 tant pour les élections relatives à la Municipalité que pour le Conseil communal.

Il souligne que s'agissant de la construction du questionnaire, la Municipalité envisage de soumettre les questions pour revue en amont au Bureau du Conseil communal.

S'agissant du coût, il est précisé que les montants mentionnés dans le rapport préavis sont ceux de 2023, les coûts 2026 n'étant pas encore connus.

# Conseil communal de Lausanne

---

## II. Réponse au postulat de M. Louis Dana et consorts : « Vote dès 16 ans : Lausanne doit prendre les devants ! » :

Plusieurs commissaires manifestent leur déception face à la réponse de la Municipalité. D'autres, au contraire, sont satisfaits des démarches déjà entreprises par la Ville pour impliquer politiquement les jeunes et soulignent que les droits politiques relèvent du Canton et de la Confédération.

Monsieur le Syndic cite quelques exemples d'actions déjà entreprises par la Ville dont notamment les visites de l'hôtel de Ville ou encore la semaine de la citoyenneté organisée par le Canton. Il rappelle également que le Conseil des Jeunes de Lausanne n'est pas favorable à cette proposition.

## III. Réponse au postulat de Mme Christine Goumaz et consorts : « Vote par procuration » :

Un membre de la commission manifeste sa satisfaction avec la réponse de la Municipalité.

## IV. Réponse au postulat de Mme Anouck Saugy : « Bureau de vote : intégrons nos jeunes » :

Monsieur le Syndic informe la commission que la Municipalité est prête à accompagner le Bureau électoral s'il souhaite organiser une telle expérience.

Plusieurs commissaires relèvent l'importance des bureaux de vote de quartiers malgré une fréquentation parfois modeste.

\* \* \* \* \*

La parole n'étant plus demandée, la présidente propose de voter les conclusions du préavis.

Les conclusions sont votées individuellement. Les résultats sont les suivants :

1. Réponse de la Municipalité au postulat de M. José Martinho et consorts, « Smartvote à chaque élection communale »

**OUI : 13 voix**  
**NON : 0 voix**  
**Abs. : 0 voix**

2. Réponse de la Municipalité au postulat de M. Louis Dana et consorts, « Vote dès 16 ans : Lausanne doit prendre les devants ! »

**OUI : 8 voix**  
**NON : 3 voix**  
**Abs. : 2 voix**

3. Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Christine Goumaz et consorts, « Vote par procuration »

**OUI : 13 voix**  
**NON : 0 voix**  
**Abs. : 0 voix**

# Conseil communal de Lausanne

---

4. Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Anouck Saugy, « Bureaux de vote : intégrons nos jeunes ».

**OUI : 13 voix**

**NON : 0 voix**

**Abs. : 0 voix**

\* \* \* \* \*

La présidente remercie ses collègues. La séance est levée. Il est 18h55.

Lausanne, le 8 juillet 2024

Anouck Saugy  
Rapportrice